

CONFERENCE A LA MAISON DE LA CULTURE DU MARIN
LE VENDREDI 29 MAI 1992

CHEMINEMENTS DU CREOLE CHEMINEMENTS DANS LE CREOLE

En guise d'introduction ...

Variations sur le chemin

Je ne sais si je suis un bon élève. Je puis vous assurer en tout cas que j'ai essayé d'être un élève appliqué, soucieux de traiter le sujet qui m'a été assigné par l'hôte de ces lieux, je veux parler d'André PIERRE-LOUIS, sujet qui, je le rappelle, se formule de la façon suivante : "cheminements du créole, cheminements dans le créole".

1c
C
s/ Une entrée humoristique dans mon sujet pourrait être celle qui consiste à évoquer les délicieuses cocasseries de l'anthroporymie antillaise, en ce qu'elle relève de la créolité la plus saisissante. Pour rester dans la thématique de mon sujet, je m'arrête, à titre d'exemple, à l'évocation du prénom **chimène**, prénom d'une francité cornélienne (puisqu'il désigne l'héroïne du Cid) mais à travers lequel, en réalité, transparait une incontestable dynamique créole quand il est appliqué, aux Antilles, à un enfant né sur le chemin. En sorte que le prénom **chimène** recouvre ici deux strates sémantiques, correspond à deux circuits, deux chemins, deux voies de désignation et d'énonciation différentes: l'un qui est la voie suivie par la tradition, sur les modes de transmission de laquelle il y aurait beaucoup à dire, s'agissant de nos sociétés ; l'autre qui, au contraire, correspond à une fulgurance du dire et qui plonge ses racines dans un certain imaginaire. Je pourrais citer encore bien des exemples qui illustrent l'émergence du même phénomène : **Fetnat** pour un enfant né un 14 juillet où encore dans une même famille ayant le patronyme Victor, les prénoms de Hugo et de Huguette attribué respectivement à un garçon et sa jeune soeur. Que dire également de gens issus de la campagne profonde s'appelant Anatole François (cf Anatole France), Louis Bereau (cf Louis Bleriot), Edmond Michel (cf Edmond Michelet), etc... *vs' choa l'rafo - vs' choa Huguette - - -*

Mais je dois revenir aux mots "chemin", "cheminement", si je veux maintenir quelque méthode en cet exposé. Méthode, j'ai lancé un mot qui est celui qui intervient le plus dans les procédures d'évaluation propres à notre système scolaire et universitaire. Analysons le contenu étymologique du mot **méthode** : il vient du grec **odos**, signifiant le chemin. La méthode c'est le chemin qui mène d'une position à une autre du savoir et qui est censé y mener avec sûreté. Le "discours de la méthode" de Descartes est - on le sait - un investissement du concept de méthode dans le champ philosophique. Près de deux siècles plus tard, Claude Bernard, avec son **introduction à la méthode expérimentale**, plaçait la démarche épistémologique dans le champ des sciences exactes. Il en ressort donc que la méthode c'est cette compétence, cette procédure qui, au début même du chemin à parcourir,

nous en indique les balises et autres significations. Mais je ne sais quel éminent savant disait : "la méthode, c'est le chemin, mais le chemin une fois parcouru". Cette assertion renverse assurément la perspective et le rôle traditionnellement assignés à la méthode en ce sens qu'elle en fait non pas un outil prospectif mais un bien instrument rétrospectif. C'est d'ailleurs à épouser une telle vision que nous convie la prise en compte du phénomène créole, le créole m'apparaissant alors comme un objet éminemment méthodologique. Je veux dire par là que approfondir l'objet historique "créole", réfléchir sur la créolisation, constitue l'un des moyens les plus pertinents et les plus puissants d'accéder à la signification, à la grammaire profonde de notre culture, aux lignes de force de notre histoire, aux articulations de nos mentalités. En d'autres termes, le retour sur le créole est le retour sur une force signifiante. En ce sens, grâce au créole (conçu comme langue mais aussi comme culture) et à travers lui, la méthodologie n'est pas un simple auxiliaire du savoir, elle est au cœur du savoir, elle en est constitutive.

15

Toutefois, je dirai tout de suite -et cela est très important du point de vue méthodologique- que le créole à cet égard n'exerce aucun monopole, mais qu'au contraire il partage le fonctionnement corrélativement ~~à~~ français et que ces deux langues tiennent cette capacité, que j'appelle proprement méthodologique, non pas du seul fait qu'elles sont des langues ~~*inscrites~~ dans une situation sociolinguistique détentrice d'un singulier pouvoir de catalyse. Le mot est important : en effet, étudier les rapports entre créole et français dans nos pays c'est, d'emblée, actionner les fils qui nous permettent de nous repérer dans le labyrinthe de notre histoire, c'est retrouver donc le chemin de la compréhension de notre formation sociale. C'est, pour reprendre la fameuse expression de Stendhal, "promener un miroir le long du chemin". Il suffit, pour ce convaincre de cet effet-miroir ~~du créole~~ de procéder à un rapide historique de la relation créole/français des origines (1625) à aujourd'hui (1992). On constatera alors qu'il existe deux chemins, ~~moyens~~ deux "tracées" (pour reprendre la belle expression de René Menil réutilisée par Chamoiseau et Confiant dans leur dernier essai) celui du créole et celui du français et que leurs interférences et interpénétration dessinent une carte d'une extraordinaire densité significative.

avec

* mais de ce fait elles sont des langues

de la langue (objet ~~uniquement~~ de mesure)

majeurs

Dans mon présent exposé je ne bornerai pas mon approche à comparer les deux sillages laissés par ces deux sphères que constituent le créole et le français. En effet, le fait que mon sujet porte sur le créole, sans m'interdire une mise en parallèle de ces deux langues, me fait obligation de suivre le cheminement propre au créole et les cheminements qui prennent origine à partir de sa propre sphère. Je vais donc maintenant, par delà le devenu classique morceau de bravoure sur les relations conflictuelles diglossiques entre créole et français, non pas abolir le conflit, ce qui est une impossibilité, mais analyser, en contexte de conflit, la dynamique propre au créole qui, tel un cours d'eau à se frayer un lit, à travers les dures contraintes de la géologie socioculturelle qu'elle rencontre et qui est faite de matériaux les plus divers. Ainsi donc après avoir rapidement abordé les cheminements terminologiques, idéologiques et symboliques du créole à travers 3 siècles d'histoire, je traiterai de ses cheminements écologiques. Je tâcherai ensuite d'étudier les cheminements qu'autorise le créole dans le cadre d'une anthropologie de l'énonciation antillaise, tout particulièrement en ce qui concerne les mécanismes liés à l'écriture, je veux dire non pas la graphie, mais la littérature.

a

de savoir, elle est au cœur du savoir, elle est constitutive de la culture) et à travers lui, la méthodologie n'est pas un simple auxiliaire ce sens, grâce au créole (conçu comme langue mais aussi comme termes, le retour sur le créole est le retour sur une force signifiante. En force de notre histoire, aux articulations de nos mentalités. En signification, à la grammaire profonde de notre culture, aux lignes de des moyens les plus pertinents et les plus puissants d'accéder à la l'objet historique "créole", réfléchir sur la création, constitue l'un éminemment méthodologique. Je veux dire par là que approfondir du phénomène créole, le créole m'apparaissant alors comme un objet d'ailleurs à dépasser une telle vision que nous convie la prise en compte non pas un outil prospectif mais un bien instrumentel rétrospectif. C'est rôle traditionnellement assigné à la méthode en ce sens qu'elle en fait lois parcours". Cette assertion renverse assurément la perspective et le éminentement savant disait : "la méthode, c'est le chemin, mais le chemin une nous en indique les balises et autres significations. Mais je ne sais quel

extrêmement désiré significative. intertextes et interprétation dessinent une carte d'une leur dévotion (c'est) celui du créole et celui du français et que leur expression de René Menti réutilisée par Camille et Couffon dans deux chemins, nous "traces" (pour reprendre la belle origines (1925) à aujourd'hui (1992). On constate alors qu'il existe procéder à un rapide historique de la relation créole/français des chemin". Il suffit pour ce connaître de cet effet-miroir de créer de l'expression de Stenhal, "promener un miroir le long du compréhension de notre formation sociale. C'est, pour reprendre la linguistique de notre époque. C'est retrouver donc le chemin de la d'ombles, actionner les fils qui nous permettent de nous repérer dans le effet, étudier les rapports entre créole et français dans nos pays c'est, détachée d'un singulier pouvoir de catalyse. Le mot est important : en qu'elles sont des langues inscrites dans une situation sociolinguistique capacité, que j'appelle proprement méthodologique, non pas du seul fait corrélativement au français et que ces deux langues tiennent cette monopole, mais d'un contraire il partage le fonctionnement de vue méthodologique - que le créole à cet égard n'exerce aucun Toutefois, je dirai tout de suite - et cela est très important du point

l'échelle, je veux dire non pas la graphie, mais la littérature. tout particulièrement en ce qui concerne les mécanismes liés à le créole dans le cadre d'une anthropologie de l'énonciation antillaise, écologique. Je résumerai ensuite d'étudier les cheminement d'autorité travers 3 siècles d'histoire, je traiterai de ses cheminement écologiquement terminologiques, idéologiques et symboliques du créole à les plus divers. Ainsi donc après avoir rapidement abordé les écologique socioculturelle de cette rencontre et qui est faite de multiples un cours d'eau à se livrer un lit, à travers les deux continents de la analyser, en contexte de conflit, le dynamique propre au créole qui, tel français, non par abolir le conflit, ce qui est une impossibilité, mais prouver sur les relations conflictuelles diglossiques entre créole et vais donc maintenant, par delà le devenu classique morceau de cheminement qui prennent origine à partir de sa propre sphère, le fait obligation de suivre le cheminement propre au créole et les créole, sans m'interdire une mise en parallèle de ces deux langues, me le créole et le français. En effet, je fais mon sujet porte sur le comparer les deux sillages laissés par ces deux sphères que constituent Dans mon présent exposé je ne porterai pas mon approche à

(effet miroir de créole de français) de la langue

avec
de la langue
de la langue

aujourd'hui

I - CHEMINEMENTS DU CREOLE

1 - Cheminements terminologiques, idéologiques et symboliques à travers trois siècles d'histoire antillaise

A - Cheminements terminologiques

Le mot créole fait partie d'un système triangulaire où figure également les mot **Bossale** et **vyé Blan**. Le Mot **vyé Blan** (qui s'est chargé de nuances péjoratives à cause de l'adjectif **vyé** qui a, en créole, des connotations négatives et minorantes) est une variante de l'expression **vieux-habitants** qui désignent les premiers colons habitant la colonie mais nés en Europe. Aujourd'hui encore le terme **vieux-Blanc** désigne par analogie un "métropolitain" et peut-être bientôt un "européen", alors que le terme **vieux** ne peut plus avoir sa valeur première liée à la notion de primauté chronologique : on devrait plutôt dire des "nouveaux Blancs". De façon symétrique, le terme **Bossale** désigne un individu vivant aux Amériques mais ayant vu le jour en Afrique. Le mot créole est celui qui s'applique aux individus nés dans la colonie. S'appliquant à un esclave, il est synonyme de **vernaculaire** (du mot latin **verna** qui désigne en latin l'enfant esclave né dans le domaine par opposition aux esclaves nés à l'étranger et amené en captivité sur un domaine donné).

Toutefois le créole a un cheminement terminologique assez tortueux. A l'origine il désignait, dans le vocabulaire colonial, les seuls individus d'origine européenne nés dans la colonie. Par la suite, l'acception de ce terme devait s'étendre, d'une part, aux Noirs (métissés ou non) d'autre part, aux animaux et végétaux pour vu qu'ils eussent pris naissance dans la colonie. Dans le cas des végétaux, on peut difficilement parler de naissance, on parle d'acclimatation au terroir, ce qui ne fait que mettre l'accent sur l'un des mécanismes essentiels liés au créole : l'**indigénisation** ou si on préfère, la **vernacularisation**. L'élargissement de sens du mot **créole** pose problème à l'historien. On ne sait pas si après avoir désigné le **Blanc** ce mot à désigné immédiatement après les Noirs ou les animaux et végétaux ~~ou~~ les deux catégories simultanément. Si on admet la thèse de la simutanéité, on dira que les Européens après une phase d'anthropocentrisme (vis à vis des animaux et végétaux) et d'ethnocentrisme (vis à vis des Noirs) ont mis en oeuvre une vision plus relativiste de la société coloniale. Par contre / si les animaux et végétaux précèdent les Noirs cela ne fait que confirmer que le Noir est exclu de la catégorie "humanité" et qu'il intègre l'existence comme bien, au même titre que les animaux et les plantes. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de donner la préférence à tel ou tel cas de figure.

Précisément ce trou noir de l'Histoire reçoit quelques lueurs à partir de la lecture que nous sommes en mesure de faire de la relation créole/français depuis les origines jusqu'à nos jours.

I - CHEMINEMENTS DU CREOLE

I - Cheminements terminologiques, idéologiques et symboliques à travers trois siècles d'histoire antillaise

A - Cheminements terminologiques

Le mot créole fait partie d'un système linguistique où figure également les mot Bressais et vye Binn. Le Mot vye Binn (qui s'est chargé de nuances péjoratives à cause de l'adjectif vye qui a, en créole, des connotations négatives et minoritaires) est une variante de l'expression vieux-habitants qui désignent les premiers colons habitant la colonie mais nés en Europe. Aujourd'hui encore le terme vieux-blanc désigne par analogie un "métropolitain" et peut-être même un "européen", alors que le terme vieux ne peut plus avoir sa valeur première liée à la notion de primauté chronologique : on devrait plutôt dire des "nouveaux Blancs". De façon symétrique, le terme Bressais désigne un individu vivant aux Antilles mais ayant vu le jour en Afrique. Le mot créole est celui qui s'applique aux individus nés dans la colonie. S'appliquant à un esclave, il est synonyme de vernaculaire (du mot latin verus qui désigne en latin l'esclave esclave né dans le domaine par opposition aux esclaves nés à l'étranger et amenés en captivité sur un domaine donné).

Toutefois le créole a un cheminement terminologique assez tonitruant. A l'origine il désignait, dans le vocabulaire colonial, les seuls individus d'origine européenne nés dans la colonie. Par la suite, l'acception de ce terme devait s'étendre, d'une part, aux Noirs (mêlés ou non) d'autre part, aux animaux et végétaux pourvu qu'ils eussent pris naissance dans la colonie. Dans le cas des végétaux, on peut difficilement parler de naissance, on parle d'acclimatation au territoire qui ne fait que mettre l'accent sur l'un des mécanismes essentiels liés au créole : l'indigénéité ou si on préfère, la vernacularisation. L'élargissement de sens du mot créole pose problème à l'historien. On ne sait pas si après avoir désigné le blanc ce mot a désigné immédiatement après les Noirs ou les animaux et végétaux et les deux catégories simultanément. Si on admet la thèse de la simultanéité, on dira que les Européens après une phase d'anthropocentrisme (vis à vis des animaux et végétaux) et d'ethnocentrisme (vis à vis des Noirs) ont mis en oeuvre une vision plus relative de la société coloniale. Par contre, si les animaux et végétaux précèdent les Noirs cela ne fait que confirmer que le Noir est exclu de la catégorie "humaine" et qu'il intègre l'existence comme bien, au même titre que les animaux et les plantes. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de donner la préférence à tel ou tel cas de figure.

Précédemment ce trou noir de l'histoire reçoit quelques lueurs à partir de la lecture que nous sommes en mesure de faire de la relation créolophonique depuis les origines jusqu'à nos jours.

100

B - Cheminements idéologiques et symboliques

- 1625-1635 : phase d'installation d'une base logistique minimale: la précarité.
- 1635-1685 : phase de lancement du système colonial : la solidarité conflictuelle.
- 1685 : le code noir, acte de baptême du nègre... et du Blanc: le premier reniement des békés.
- 1685-1848 : la splendeur coloniale.
- 1848 : abolition de l'esclavage : le deuxième reniement des hommes de couleurs libres.
- 1848-1992 : La mutation du modèle colonial et les nouvelles données sociales.
- 1848-1871 : la montée vers le français de l'élite des hommes de couleurs libres.
- 1871-1946 : la seconde vague de la montée vers le français.
- 1946-1958 : la 3ème vague de la montée vers le français - le début du reniement indien.
- 1958- 1981 : la 4ème vague de montée vers le français ; amorce d'un reniement généralisé des couches populaires.
- 1981-1992 : la décentralisation comme interdivision^{légale} du schème de la montée vers le français et l'alibi des langues régionales.
- 1992 : le point d'interrogation.

La valeur symbolique du créole était accrue par la résistance. Depuis 1981 cette valeur symbolique est atteinte par le jeu illusoire de la légalisation du créole et le statut de langue maternel est de plus en plus partagé par le créole et le français, le français risquant de l'emporter.

2 - Cheminements géographiques

Né donc à Saint-Kitts à partir d'éléments contemporains de contacts de populations diverses sur fond d'éléments plus anciens appartenant au circuit (je veux dire au chemins) maritimes du monde antérieur et postérieur à 1492, le créole va se diffuser au sein de l'archipel et sur une frange limitée du continent. Cela se fait en plusieurs étapes à travers des chemins qui sont, en fait, ceux de l'avancée coloniale dans la zone américano-caraïbe. /s

B - Cheminements idéologiques et symboliques

- 1633-1635 : phase d'installation d'une base logistique minimale; la précarité.
- 1635-1685 : phase de lancement du système colonial; la solidité conflictuelle.
- 1685 : le code noir, acte de baptême du négre... et du Blanc; le premier reniement des bédés.
- 1685-1848 : la splendide coloniale.
- 1848 : abolition de l'esclavage; le deuxième reniement des hommes de couleurs libres.
- 1848-1902 : La mutation du modèle colonial et les nouvelles données sociales.
- 1848-1871 : la montée vers le français de l'élite des hommes de couleurs libres.
- 1871-1946 : la seconde vague de la montée vers le français.
- 1946-1958 : la fin de la montée vers le français - le début du reniement indien.
- 1958-1981 : la dérive vague de la montée vers le français; amor- ce d'un reniement généralisé des couches popu- laires.
- 1981-1992 : la décentralisation comme inter- médiation légale du schéma de la montée vers le français et l'abîme des langues régionales.
- 1992 : le point d'interrogation.

La valeur symbolique du créole était accrue par la résistance. Depuis 1981 cette valeur symbolique est atténuée par le jeu illusoire de la légalisation du créole et le statut de langue maternelle est de plus en plus partagé par le créole et le français, le français triquant de l'empower.

I - Cheminements géographiques

Né dans à Saint-Etienne à partir d'éléments contemporains de contacts de populations diverses sur fond d'éléments plus anciens appartenant au circuit (le vent dit au chemin) maritime du monde antérieur et postérieur à 1492, le créole va se diffuser au sein de l'archipel et sur une frange limitée du continent. Cela se fait en plusieurs étapes à travers des chemins qui sont, en fait, ceux de l'aventure coloniale dans la zone amérindienne-caribéenne.

21

A - La première étape

Rayonnant depuis Saint-Kitts, les français accompagnés d'esclaves vont vers la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Domingue et la Guyane. Ce phénomène de diffusion, précisons-le, s'accompagne chaque fois d'une indigénisation du créole. Ce double mouvement (universalité de la structure : le créole et spécificité dialectale : les créoles) va se poursuivre après un temps d'arrêt au 18^e siècle.

B - La deuxième étape

Au 18^e siècle donc, la colonisation française va progresser à Sainte-Lucie, Dominique, Trinidad et la Louisiane.

C - La troisième étape

Elle va se prolonger à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle en Louisiane, le créole louisianais considérablement renforcé par le transfert sur le continent de colons fuyant (et dans beaucoup de cas avec leurs esclaves domestiques) les rigueurs de la révolution nègre, car la révolution haïtienne n'est pas une révolution créole, mais une révolution africaine, (le nombre de Bossale étant à cette époque de loin supérieur à celui des créoles).

D - La quatrième étape

Elle va conduire le créole (fin du 19^e et début du 20^e siècle) dans des enclaves continentales et provoquer des isolats repérables au Vénézuéla (péninsule de Paria), Panama (consécutivement au percement du canal) et au Brésil (dans l'état de Para, ...trophe de la Guyane).

E - La cinquième étape

Celle-ci, je l'appelle celle de la mise en contact des créoles à travers leur inscription dans la géographie continentale guyanaise. La Guyane est le pays créole le plus original qui soit, non pas seulement parce que en plus du créole et du français il s'y parle de nombreuses autres langues (l'île Maurice connaît, en effet, elle aussi la cohabitation d'une dizaine de langues en plus du créole et du français) ; mais parce que c'est le seul pays où, à un degré si élevé, se trouvent confrontés quasiment tous les créoles à base lexicale française, ce qui implique non seulement ceux relevant de la zone atlantique, mais aussi le créole réunionnais, parlé par une communauté réunionnaise passablement bien représentée. Donc, en plus du créole guyanais, créole de première étape / bien d'autres créoles existent, créant un entrelacs et une emmêlement de tous ces chemins divers empruntés dans la succession historique par les divers créoles. En ce sens, la Guyane est la terre de fécondation potentielle d'une néo-créolité en gras non pas seulement linguistique mais aussi culturelle, et dont le développement non seulement nous interpelle mais encore éclaire, en amont, nos identités insulaires. La Guyane est un immense écosystème linguistique et culturel, le laboratoire contemporain le plus extraordinaire de la créolité en gestation et en renouvellement.

3 - Les cheminements écologiques

A - La première étape

Rapportant depuis Saint-Kitts, les français accompagnés d'esclaves vont vers la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Dominique et la Guyane. Ce phénomène de diffusion, précisons-le, s'accompagne chaque fois d'une indigénisation du créole. Ce double mouvement (universalité de la structure ; le créole et ses dialectes : les créoles) va se poursuivre après un temps d'arrêt au 18e siècle.

B - La deuxième étape

Au 18e siècle donc, la colonisation française va progresser à Saint-Lucie, Dominique, Trinité et la Louisiane.

C - La troisième étape

Elle va se prolonger à la fin du 18e et au début du 19e siècle en Louisiane, le créole louisianais considérablement renforcé par le transfert sur le continent de colons français (et dans beaucoup de cas avec leurs esclaves domestiques) les rigueurs de la révolution négre, car la révolution haïtienne n'est pas une révolution créole, mais une révolution africaine (le nombre de blancs étant cette époque de loin supérieur à celui des créoles).

D - La quatrième étape

Le canal de Panama (consécutivement au percement du canal) et au Brésil (dans l'état de Parana, ... trophe de la Guyane), Venezuela (péninsule de Paria), Panama (consécutivement au percement du canal) et au Brésil (dans l'état de Parana, ... trophe de la Guyane).

E - La cinquième étape

Cette-ci, je l'appelle celle de la mise en contact des créoles à travers leur inscription dans la géographie continentale guyanaise. La Guyane est le pays créole le plus original qui soit, non pas seulement parce que en plus du créole et du français il s'y parle de nombreuses autres langues (l'Inde, le Brésil, le Venezuela, le Suriname, le Guyane) ; mais parce que c'est le seul pays où à un degré si élevé, se trouvent conjointement quasiment tous les créoles à base lexicale française, ce qui implique non seulement ceux relevant de la zone atlantique mais aussi le créole réunionnais, parlé par une communauté réunionnaise passablement bien représentée. Donc, on plus de créole guyanais, créole de première étape / bien d'autres créoles existent, créant un amalgame et une emmêlée de tous ces chemins divers empruntés dans la succession historique par les divers créoles. En ce sens, la Guyane est la terre de fécondation potentielle d'une néo-créolité non pas seulement linguistique mais aussi culturelle, et dont le développement non seulement nous intéresse mais encore détermine, en amont, nos identités insulaires. La Guyane est un immense écosystème linguistique et culturel, le laboratoire contemporain le plus extraordinaire de la créolité en gestation et en renouvellement.

par
1
en Guyane